



FAITS SAILLANTS 2019

Un budget 2019 sous le signe de la croissance économique

Les prévisions budgétaires 2019 confirment l'engagement de la MRC d'Argenteuil dans l'innovation et le développement durable, principe auquel elle souscrit pleinement et qui repose sur sa planification stratégique quinquennale. Le budget 2019 témoigne également de la volonté réelle du conseil de la MRC d'adapter sa structure organisationnelle afin de bien répondre à l'effervescence industrielle, commerciale et résidentielle qui caractérise actuellement Argenteuil. En 2019, des actions seront mises de l'avant dans chacune des sphères de développement (économique, social et environnemental) où la nouveauté côtoiera la continuité.

Faits saillants 2019 en développement économique

La MRC d'Argenteuil travaillera ardemment au développement de créneaux d'affaires porteurs d'avenir et à la création d'un environnement économique accueillant. À titre indicatif, voici un aperçu des dossiers dans lesquels la MRC s'investira en 2019 :

- Développement à Lachute du projet hautement novateur d'espace industriel collaboratif *Synercité* dans le but de réunir diverses entreprises manufacturières liées entre elles par un flux de matières;
- Poursuite de la recherche d'opportunités pour l'établissement d'entreprises complémentaires (selon le modèle de la symbiose industrielle qui vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles), dans une approche d'économie circulaire;
- Embauche d'un(e) nouveau(elle) commissaire au développement économique dédié(e) à la prospection, au démarchage et à la mise en œuvre du projet *Synercité*;
- Promotion accrue des zones et des parcs industriels afin de mettre en évidence les atouts économiques d'Argenteuil;
- Déploiement de la première phase d'un service Internet haute vitesse de qualité par fibre optique, une technologie hautement performante qui permettra de rejoindre plus de 3 500 résidences, entreprises et organismes, principalement situés dans la couronne nord du territoire. À cette fin, le conseil de la MRC procédera, en début d'année 2019, à la nomination des administrateurs qui siégeront au sein du conseil d'administration de Fibre Argenteuil Inc., l'organisme à but non lucratif qui sera responsable des opérations pour mener à terme ce projet d'envergure et porteur d'avenir;

- Intensification de la démarche d'attraction, d'intégration et de rétention de la main-d'œuvre initiée en 2018 par l'embauche d'une ressource professionnelle totalement dédiée à l'enjeu majeur de l'employabilité;
- Lancement du bottin du nouvel arrivant;
- Valorisation de l'immigration dans une approche d'employabilité;
- Développement d'une signature territoriale attractive et originale pour Argenteuil, dans une approche de marketing territorial;
- Poursuite des efforts en vue de l'aménagement d'un pôle commercial régional à Lachute, à l'intersection de l'avenue Bethany et de l'autoroute 50;
- Gestion et promotion de différents programmes de financement dédiés aux entreprises (Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS), Fonds Entrepreneurs, Fonds Émergence, Mesure de soutien aux travailleurs autonomes (STA), Fonds d'investissement en économie sociale (FIES), Fonds de soutien à l'événementiel);
- Amélioration de l'accessibilité à la technologie 3D pour les entreprises du territoire dans le cadre de la stratégie de revitalisation économique de la MRC;
- Accompagnement des commerçants et des entreprises industrielles vers le commerce en ligne ou le développement de leurs activités économiques liées au numérique (stratégie d'économie numérique);
- Poursuite active de son rôle d'organisme responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ), conformément à la Loi sur la fiscalité municipale;
- Valorisation du territoire à des fins de développement récréatif et écotouristique;
- Maintien du support aux organismes économiques de la région (Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil, Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides, Laurentides International, Tourisme Basses-Laurentides, etc.);
- Implication dans le tourisme événementiel (Marathon canadien de ski, Festival Argenteuil en Blues, Festival Country Western, Course Relais Argenteuil, Défi Coureurs des bois, Festival de la Citrouille d'Argenteuil, etc.);
- Aménagement de panneaux d'interprétation touristique à des endroits stratégiques.

Faits saillants 2019 en développement social

Afin d'améliorer la qualité de vie de tous ses citoyens et citoyennes, la MRC continuera à travailler en étroite collaboration avec ses municipalités constituantes et ses partenaires du milieu. À titre indicatif, voici un aperçu des dossiers auxquels la MRC se dédiera en 2019 :

Transport adapté et collectif

- Maintien de l'offre de service en transport auprès de la population (notamment : Taxibus, circuit Argenteuil/Saint-Jérôme, circuit vers le Carrefour d'Argenteuil, transport adapté, etc.);
- Mise en œuvre du Plan de développement des transports de la MRC d'Argenteuil;

- Reconduction du SkiBus Argenteuil, du 11 janvier au 8 mars 2019, afin d’offrir un service de navette les vendredis soirs entre Lachute et Morin-Heights / Saint-Sauveur pour les adeptes de ski alpin;
- Aménagement d’abribus à des endroits stratégiques.

Sécurité publique

- Mise en œuvre du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, en priorisant la formation des pompiers, les visites préventives pour les risques élevés et en coordonnant l’ensemble des activités de prévention à l’échelle régionale;
- Coordination du projet de service d’urgence en milieu isolé (SUMI), financé par le ministère de la Sécurité publique;
- Mise en œuvre d’un plan d’action en matière de prévention de la criminalité dans le cadre du *Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité* (PSM) 2016-2019;
- Participation à l’embauche de deux policiers-cadets de la Sûreté du Québec durant la saison estivale 2019;
- Promotion active du programme *Échec au crime*, une méthode simple de signaler et de prévenir un crime de façon anonyme et en toute sécurité.

Culture, loisirs et qualité de vie

- Remplacement du système de réfrigération à l’aréna Kevin-Lowe—Pierre-Pagé;
- Dépôt d’une demande d’aide financière auprès du gouvernement du Québec pour la construction d’un nouvel aréna (une glace) derrière l’École polyvalente Lavigne et l’École secondaire régionale Laurentian;
- Réalisation, en étroite collaboration avec le Village de Grenville, du projet d’aménagement d’un pont arqué de 42 mètres au-dessus du canal historique de Grenville, dans le cadre de la VéloRoute d’Argenteuil (Route Verte);
- Réalisation de travaux de restauration de la toiture et des corniches sur l’édifice centenaire de la MRC d’Argenteuil, situé sur la rue Grace à Lachute (ancien palais de justice), dans une approche de protection et de mise en valeur patrimoniale;
- Réalisation de travaux de rénovation de la toiture, d’amélioration du quai et de la rampe d’accès à la gare historique, située sur la rue Berry, à Lachute;
- Poursuite du volet social du projet rassembleur d’agriculture communautaire, démarche innovante en sécurité alimentaire, en misant sur la participation citoyenne;
- Mise en œuvre de la nouvelle entente de développement culturel : poursuite des activités de *slam* dans les écoles secondaires, valorisation de la lecture auprès des jeunes, initiation à la musique pour les élèves par des séjours au centre musical CAMMAC, support de la brigade du conte et de l’activité intitulée *Dimanches animés* sur le site extérieur du Musée régional d’Argenteuil, etc.;
- Bonification de la participation financière de la MRC au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) au bénéfice des artistes d’Argenteuil;

- Mise en valeur du patrimoine maritime sur le corridor du Long-Sault, le long de la rivière des Outaouais;
- Refonte et lancement du site Internet de la MRC, repensé et complètement revu dans un souci de mieux répondre aux besoins en information des citoyennes et citoyens;
- Promotion et entretien de la VéloRoute d'Argenteuil, du Centre Multisport d'Argenteuil, des deux arénas régionaux et de la piscine intérieure afin de maintenir une offre variée d'infrastructures sportives de qualité;
- Soutien actif à des organismes et événements à caractère social, culturel et communautaire, dont la Fondation de l'hôpital d'Argenteuil, le Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil, les Bons déjeuners d'Argenteuil, le Centre d'entraide d'Argenteuil, le Café Partage Argenteuil, la Maison de la Famille Au cœur des générations d'Argenteuil, les Maisons des jeunes (Lachute, Brownsburg-Chatham et Grenville), la Table Parole aux aînés d'Argenteuil, la Table de sécurité alimentaire d'Argenteuil, la Maison du patrimoine de Grenville, le centre musical CAMMAC, la Fondation Espoir Jeunesse Argenteuil, le Musée régional d'Argenteuil, le Centre de raquette et de ski de fond La Randonnée, etc.;
- Renforcement du Pacte d'amitié liant la MRC d'Argenteuil, la MRC Papineau et les Comtés unis de Prescott et Russell;
- Organisation de la 15^e édition des Mini-Jeux d'Argenteuil, une journée d'initiation à différentes activités sportives pour les 6 à 12 ans, en juillet prochain;
- Organisation de la 12^e édition de la Foire de Noël *Saveurs et culture d'Argenteuil*;
- Gestion de différents fonds: Fonds culturel, Fonds du patrimoine bâti, Fonds pour le sport amateur et l'activité physique, Fonds communautaire GENS et Fonds de soutien à la persévérance scolaire;
- Renouvellement du soutien au Club de curling de Lachute pour son nouveau système de réfrigération;
- Renouvellement de l'adhésion au Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides.

Faits saillants 2019 en aménagement durable du territoire et en environnement

Soucieuse de son rôle essentiel en matière de planification de l'aménagement durable de son territoire, la MRC poursuit sur sa lancée dans le cadre de la mise en œuvre de sa planification stratégique. Ainsi, pour continuer à assurer un développement économique harmonieux et un milieu de vie enviable à ses résidents, la MRC posera en 2019 des gestes tangibles en ce sens :

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de conservation des milieux naturels d'intérêt;
- Adoption d'un plan régional des milieux humides et hydriques, tel que prévu par la nouvelle loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;

- Poursuite des efforts de protection des lacs, rivières, paysages, biodiversité et de gestion des cours d'eau;
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) : poursuite du projet de mise en valeur de la filière bovine, du déploiement du projet *L'Arterre*, service d'arrimage entre propriétaires et aspirants-agriculteurs, support à l'organisme *Écoute Agricole des Laurentides*, etc.;
- Participation à un projet de cartographie révisée de la zone inondable de la rivière des Outaouais, incluant un projet pilote visant la rivière du Nord, en partenariat avec le gouvernement du Québec, la MRC Deux-Montagnes et la MRC Vaudreuil-Soulanges;
- Participation à la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020, notamment par:
 - Le déploiement des activités de communication de la campagne de sensibilisation *3-2-1-0 La force du nombre*, dont le dévoilement des ambassadeurs du zéro gaspillage à l'intérieur de chaque municipalité locale;
 - Le développement du volet synergie industrielle;
 - Le soutien financier de la MRC en lien avec l'embauche d'une ressource dédiée à l'accompagnement des industries, commerces et institutions pour la revalorisation des matières;
- Entretien du vaste réseau de nichoirs et promotion du guide des sites d'observation d'oiseaux d'Argenteuil lancé en 2018 par la MRC, en étroite collaboration avec l'organisme Développement ornithologique Argenteuil (DOA);
- Maintien du soutien financier à des organismes de bassins versants, tels que l'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord), les organismes de bassins versants de la rivière Rouge et de la rivière Maskinongé (PROMA);
- Participation à une étude régionale de mise en valeur des terres en friche et des produits forestiers non ligneux (PFNL) et poursuite du développement de la filière des PFNL sur les terres agricoles de la MRC d'Argenteuil;
- Participation à une étude universitaire visant l'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines, en partenariat avec les organismes de bassins versants de la région des Laurentides;
- Participation à un projet-pilote de recherche appliquée concernant l'évaluation des risques associés aux changements climatiques, piloté par le groupe Ouranos, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et l'École Polytechnique de Montréal;
- Poursuite des travaux du comité technique MRC-UPA sur l'entretien des cours d'eau agricoles;
- Enclenchement du processus de révision du règlement régional d'abattage d'arbres;
- Réalisation d'un exercice d'identification des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM), tel que prévu dans les orientations du gouvernement du Québec;

- Mise en place d'une réglementation de construction de résidences en milieu agricole, conformément avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (article 59);
- Lancement d'une application cartographique web pour diffusion des matrices graphiques.

En plus de ces nombreux dossiers prioritaires, la MRC d'Argenteuil poursuivra activement en 2019 son rôle de « coopérative de services » au bénéfice de ses municipalités constituantes, notamment en matière de réseautique, de génie forestier, de génie civil et de voirie locale.

Représentations politiques

Le conseil de la MRC d'Argenteuil se fait un devoir de défendre haut et fort les intérêts supérieurs de la population. À titre indicatif, voici quelques dossiers prioritaires pour lesquels la MRC exercera des représentations politiques auprès des gouvernements du Québec et du Canada en 2019:

- l'extension du Réseau express métropolitain (REM) de la gare de Deux-Montagnes vers la zone aéroportuaire de Mirabel;
- l'élargissement de l'autoroute 50 à quatre voies, en priorisant le tronçon Mirabel-Lachute;
- la relocalisation dans Argenteuil de services gouvernementaux actuellement offerts à l'extérieur du territoire;
- la reconstruction du centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) à Lachute;
- la rénovation et la restauration du canal historique de Grenville, à des fins récréotouristiques;
- la création d'un pôle d'études postsecondaires à Lachute dans une approche de persévérance scolaire, avec la concertation des forces vives du milieu;
- l'appui à la Maison de la Famille *Au cœur des générations d'Argenteuil* pour l'obtention d'un soutien financier récurrent auprès du gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de sa mission;
- le transfert de propriété, à titre gratuit, du Boisé de la Bourbonnière en faveur de la Ville de Lachute et de la Ville de Mirabel;
- l'octroi d'une reconnaissance muséale donnant ouverture à un financement récurrent pour le Musée régional d'Argenteuil;
- l'octroi de la préséance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) par rapport à la Loi sur les mines;
- la mise en place de programmes d'aide financière gouvernementaux :
 - pour lutter contre l'invasion des espèces envahissantes, notamment le myriophylle à épi

- pour la réparation, la mise aux normes et la sécurité des barrages anthropiques appartenant aux municipalités et aux organismes à but non lucratif
 - pour l'acquisition de sites naturels d'intérêt à des fins de conservation et de mise en valeur dans une approche de préservation des milieux de vie
-
- la modulation des programmes d'aide financière gouvernementaux en fonction de l'indice de vitalité économique des MRC;
 - la mise en place d'un plan de développement d'accès à la téléphonie cellulaire de manière à assurer une couverture complète des régions et des municipalités;
 - l'attribution aux municipalités et aux MRC de pouvoirs accrus pour permettre la perception des redevances sur les carrières et sablières;
 - l'attribution aux municipalités et aux MRC de pouvoirs accrus afin de régir les conditions d'opérations des sites d'exploitation de carrières et sablières pour favoriser une meilleure acceptabilité sociale.

Enfin, des valeurs bien précises ont guidé la sélection par le conseil de la MRC de ces nombreux projets et actions en lien avec le développement durable: la solidarité, l'engagement et l'écoute, sans compter le désir constant de jouer un rôle essentiel de facilitateur et de rassembleur. Tout au long de l'année à venir, la MRC d'Argenteuil, à titre de gouvernement de proximité, s'engagera à mettre de l'avant ces traits qui la caractérisent afin d'épauler ses neuf municipalités constituantes et ses précieux partenaires du milieu.

MRC d'Argenteuil Répartition budgétaire 2019

